

COMMUNIQUE DE PRESSE

Upline Capital Management porte à la connaissance du public que la note d'information et la fiche signalétique du FCP SANAD SERENITY ont été mises à jour comme suit :

Disposition	Ancienne	Nouvelle
Adresse du siège social	37 Bd Abdellatif Ben Kaddour Casablanca	101, Bd Mohamed Zerktouni Casablanca
Objectif de gestion	L'objectif du FCP est d'offrir aux porteurs de parts une rentabilité similaire à celle du marché obligataire à moyen et long terme.	L'objectif du FCP est d'offrir au porteur de parts une rentabilité supérieure à celle du marché obligataire à moyen et long terme. Il a aussi pour objectif de surperformer son indice de référence.
Stratégie d'investissement	<p>Le fonds est un OPCVM "Obligataire Moyen Long Terme".</p> <p>Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances émis par l'Etat Marocain et en titres de créances jouissant de la garantie de l'Etat Marocain.</p>	<p>Le fonds est un OPCVM "Obligataire Moyen Long Terme".</p> <p>Dans cette optique, le FCP investira son actif à hauteur de 90% au moins, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances émis ou garantis par l'État.</p> <p>Le fonds pourra réaliser des opérations de prise et de mise en pension ainsi que des opérations de prêt/emprunt de titres dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.</p> <p>Aussi, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.</p>

Disposition	Ancienne	Nouvelle
		<p>Enfin, le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif net dans les titres d'OPCVM.</p> <p>Le Fonds pourra investir dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions, certificats d'investissement, droit d'attribution ou de souscription cotés à la bourse de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public; - Les obligations subordonnées ; - Les obligations subordonnées perpétuelles ; - Les obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et / ou d'annulation de paiement des coupons ; - Les titres émis ou garantis par l'État Marocain ; - Obligations et Titres de créances Négociables; - Titres émis par les FPCT ; - Titres d'OPCVM ; - Parts d'OPCC ; - Dépôts à terme.
Souscripteurs concernés	SANAD sans exclure les autres personnes physiques et morales	ATLANTA SANAD
Modification des modalités de souscription et de rachat	Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues, auprès d'Upline Capital Management, au plus tard chaque vendredi avant 10 heures et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative obtenue en divisant l'actif net du FCP par le nombre de parts, respectivement majoré ou diminué d'une commission de souscription ou de rachat.	Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues auprès d'Upline Capital Management, au plus tard le vendredi à 11H30 et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la valeur liquidative qui suit.
Commissions de souscription et de rachat	<p>Commission de souscription maximale : Au maximum 3% des montants souscrits</p> <p>Commission de rachat maximale : Au maximum 3% des montants rachetés.</p>	<p>Commission de souscription maximale : Les commissions de souscription sont nulles</p> <p>Commission de rachat maximale : Les commissions de rachats sont nulles.</p>

Disposition	Ancienne	Nouvelle
Politique d'affectation des résultats	<p>Mixte, les sommes distribuables sont égales au résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.</p> <p>L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de la capitalisation ou distribution partielle ou totale du résultat de l'exercice.</p> <p>L'entité en charge du suivi de la distribution aux souscripteurs est :</p> <p>Dénomination : Banque Centrale Populaire Adresse : 101, Bd Zerktouni Casablanca Téléphone : 0522 20 25 33.</p> <p>Les porteurs de parts seront informés par Upline Capital Management via une annonce qui sera publiée dans un journal d'annonces légales, au plus tard 10 jours ouvrables à compter de la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire décidant de ladite distribution.</p> <p>En cas de mise en paiement des sommes distribuables, celle-ci doit intervenir dans un délai maximum de six mois suivant la clôture de l'exercice.</p>	<p>Mixte, Le Conseil d'Administration, décide de la capitalisation ou distribution partielle ou totale du résultat de l'exercice. Cette décision est actée par un procès-verbal.</p> <p>En cas de mise en paiement des sommes distribuables, celle-ci doit intervenir dans un délai maximum de six mois suivant la clôture de l'exercice.</p> <p>L'entité en charge du suivi de la distribution aux souscripteurs est :</p> <p>Dénomination : Banque Centrale Populaire ; Adresse : 101, Bd Zerktouni, Casablanca ; Téléphone : 0522 20 25 33.</p> <p>Le porteur de parts sera informé par Upline Capital Management par mailing ou courrier au plus tard la veille de la mise en distribution.</p> <p>Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des coupons encaissés.</p>
Frais de gestion	<p>2% HT au maximum, les frais de gestion devant être encourus par le FCP sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérés par Upline Capital Management. Le taux des frais de gestion maximum est de 2% HT. Ils sont réglés à la fin de chaque trimestre.</p>	<p>2% HT l'an maximum. Les frais de gestion devant être encourus par le FCP sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de la valeur liquidative, déduction faite des titres d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par Upline Capital Management. Ces frais sont provisionnés à chaque calcul de valeur liquidative et payés trimestriellement.</p>

Disposition	Ancienne		Nouvelle	
	Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion	Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
	1- Honoraires du commissaire aux comptes	20 000,00 DHS HT	1- Honoraires du commissaire aux comptes	20 000,00 DHS HT
	2- Frais de publication	20 000,00 DHS HT	2- Frais de publication	Selon la tarification en vigueur.
	3- Commission AMMC	0,025% HT	3- Commission AMMC	0,025% HT
	4- Frais du dépositaire	0,015% HT	4- Frais du dépositaire	0,015% HT
	5- Maroclear (commission annuelle de gestion du compte émission)	4000,00 DHS HT	5- Maroclear (commission annuelle de gestion du compte émission)	3600,00 DHS HT
	6- Maroclear (droits d'admission)	0.0075% si actif inférieur à 100 millions de DHS ; 0.0025% si actif compris entre 100 et 500 millions de DHS ; 0.0006% si actif compris entre 500 millions et 1 milliard ; 0.0001% si actif supérieur à 1 milliard.	6- Maroclear (droits d'admission)	Selon la tarification en vigueur.
	7- Prestation de l'établissement de gestion	Frais de Gestion – (1+2+3+4+5+6)	7- Prestation de l'établissement de gestion	Frais de Gestion – (1+2+3+4+5+6)

Ces modifications ont obtenu le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux en date du 23/03/2023, sous la référence VP23036.

Ces modifications ouvrent la possibilité aux porteurs de parts la possibilité de sortie sans frais pendant une période de trois mois à compter de la date de publication du présent communiqué de presse.

Il est porté à la connaissance des porteurs de parts que le règlement de gestion, la note d'information et la fiche signalétique du FCP susmentionné sont mis à leur disposition, pour consultation, auprès d'Upline Capital Management et la Banque Centrale Populaire.

Adresse : 101 Bd Mohamed Zerktouni Casablanca

Téléphone : +212 5 22 99 71 71

www.uplinegroup.ma